



**PROGRAMME DE COMPÉTENCES
AVANCÉES EN MÉDECINE DE
FAMILLE / MÉDECINE D'URGENCE**

2015-2016

DEMANDE D'ADMISSION

Les candidats doivent faire une demande d'admission à la formation supplémentaire en soins d'urgence auprès du CARMS. Les documents requis sont un curriculum vitae, une lettre de motivation (maximum 1 page), trois lettres de recommandation de médecins d'urgence accompagnées du formulaire « Évaluation du répondant » (disponible sur le site du CARMS : www.carms.ca), une lettre de recommandation du chef d'UMF accompagnée du formulaire « Évaluation du directeur de programme/site » (disponible sur le site du CARMS : www.carms.ca), ainsi qu'une photographie récente. Le début de la période d'inscription en ligne est le 19 août 2015. Les candidats retenus seront invités à une entrevue individuelle qui aura lieu le 3 novembre 2015.

Veuillez SVP adresser toute correspondance à Mme Mireille Gagné, secrétariat du Programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence

Université de Montréal
Programme de compétences avancées en
médecine de famille / médecine d'urgence

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
5400, boul. Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5
Téléphone : (514) 338-2222, poste 2297
Télécopieur : (514) 338-3513
Courriel : mireille.gagne.hsc@ssss.gouv.qc.ca

Vous pouvez rejoindre Dr Martin Vincent, directeur du programme au Département de médecine d'urgence via le secrétariat ou par courriel : martin.vincent@umontreal.ca.

Urgence, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
(12 semaines)

Urgence, CH communautaire
(4 semaines)

Urgence pédiatrique
(8 semaines)

Stage de compétences essentielles
en médecine d'urgence (4 semaines)

Locomoteur
(4 semaines)

Soins intensifs
(8 semaines)

Cardiologie / Unité coronarienne
(4 semaines)

Électifs
(2 x 4 semaines)

Réunions scientifiques
Jeudi AM
7 h 30 à 8 h 30
2^e et 4^e jeudi : traumatologie
8 h 30 à 10 h
Journal-Club département de médecine
d'urgence

Séances académiques
Jeudi
10 h à 12 h
(Lectures dirigées du Tintinalli, réunions
formelles pour le projet d'érudition,
développement professoral, gestion et éthique)

½ journée optionnelle de retour au bureau UMF

PRÉAMBULE

En plus de la formation en médecine familiale, le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation complémentaire d'un an en soins d'urgence.

Cette activité s'adresse aux médecins qui, ayant complété leur formation en médecine familiale, désirent obtenir une formation supplémentaire en soins d'urgence. Ce cheminement pédagogique a pour but principalement de favoriser l'émergence de « leaders » en soins d'urgence (enseignement, recherche, gestion, soins).

Cette formation permettra aux candidats d'être admissibles à l'examen national du certificat de compétence en médecine d'urgence du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC-mu).

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A) Connaissances :

- Acquérir des connaissances des sciences de base et des sciences cliniques propres aux soins d'urgence.
- Initier de façon compétente le traitement de toutes les situations mettant en danger la vie des patients.
- Établir des priorités face à plusieurs patients gravement atteints.
- Pouvoir distinguer l'urgence des différentes modifications de la santé du patient.
- Connaître l'évolution naturelle des pathologies graves et des pathologies les plus fréquemment rencontrées à la salle d'urgence et ce, quel que soit l'âge.
- Être initié à l'organisation et à l'administration d'une salle d'urgence et/ou d'un système pré-hospitalier de soins d'urgence.
- Développer une compétence pédagogique.
- Être initié à l'évaluation de l'acte par critères objectifs.

B) Aptitudes :

- Développer des habiletés propres aux techniques en soins d'urgence.

C) Attitudes :

- Comprendre les implications sociales et familiales, le concept de continuité des soins et les ressources communautaires disponibles à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital.
- Connaître ses limites et utiliser, au besoin, les consultants.
- S'identifier comme « leader » de l'équipe de santé à la salle d'urgence en assurant la bonne coordination et la répartition des tâches.
- Favoriser un savoir-être propre aux médecins de famille œuvrant à l'urgence.

PRÉALABLES

- Certificat du Collège des médecins de famille du Canada
 - Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec
 - BCLS ou l'équivalent
 - ACLS ou l'équivalent
 - ATLS ou l'équivalent *
 - APLS ou l'équivalent *
- * Si non complété, il devra l'être au cours de l'année de formation supplémentaire

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

A) Clinique

a) Stages obligatoires : (11 périodes)

Urgence (3)
Urgence pédiatrique* (2)
Urgence communautaire (1)
Compétences essentielles en médecine d'urgence (1)
Soins intensifs (2)
Cardiologie (1)
Orthopédie (1) *

b) Stages sélectifs : (2 périodes) +

Choisir les périodes parmi les stages suivants :

Urgence	Soins préhospitaliers
Anesthésie	Écho ciblée d'urgence
Neurologie	Traumatologie
Toxicologie	Radiologie
Pédagogie	Autres

- * Le profil pédagogique du résident pourrait être modifié si le stage présentant un astérisque a été effectué lors de la résidence en médecine de

famille. Le nouveau profil devra être approuvé par le directeur.

- + Un des stages peut être effectué dans un milieu hors du réseau de l'Université de Montréal après approbation du responsable.

Un tuteur pédagogique et un adjoint seront assignés à chaque résident. Ainsi, tous les étudiants recevront un suivi personnalisé afin de s'assurer de l'atteinte des compétences avancées.

B) Séances académiques

Tous les résidents du programme ainsi que leurs tuteurs se rencontreront une fois par semaine pour participer aux séances académiques. Ces séances académiques seront en alternance :

a) Cours

Rencontre portant sur des objectifs ou thèmes spécifiques aux soins d'urgence.

b) Activités d'érudition

Évaluation de la qualité de l'acte par critères objectifs avec étude de dossiers, projets de recherche et participation à la journée du patient instable.

c) Développement professoral

Le résident sera initié au langage et aux principes de la pédagogie médicale.

d) Gestion hospitalière

Le résident sera familiarisé aux principes de gestion hospitalière et au fonctionnement d'un service d'urgence.

e) Séances d'évaluation formative

Le résident utilisera des outils d'évaluation formative afin de le préparer à l'examen du CMFC.

ÉVALUATION SOMMATIVE

- Évaluation des stages cliniques.
- Examen du CMFC de compétence en médecine d'urgence.